

chantant les *Litanies* et l'*Ave Maris Stella* avec un entrain qui a dû charmer la Reine du Rosaire et l'incliner avec amour vers sa famille suppliante.

La douce Madone placée sur un trône magnifiquement enguirlandé, et portée triomphalement par quatre élèves, enfants de Marie du Couvent, semblait sourire à ces témoignages de si filiale tendresse. Au retour de la procession le Saint-Sacrement fut exposé. Pendant le salut on récita le chapelet à deux chœurs en entremêlant les *Ave*, ces roses mystiques, de stances pieuses, rappelant les mystères à méditer ; et le tout se termina avec la bénédiction de Jésus Hostie.

On a inscrit dans le registre de la Confrérie du Rosaire quatre cent soixante-six membres. C'est une magnifique gerbe offerte à Marie ; Espérons que cette Mère bénie versera en retour de ces roses d'octobre, que la piété se fait un devoir et un bonheur de lui offrir, de si abondantes bénédictions sur la paroisse, qu'avant longtemps elle sera un des plus beaux compartiments du jardin privilégié de la Sainte Vierge.

Tous sont heureux du succès qui paraît être la plus forte garantie d'un regain de piété et de vertu dans toutes les âmes.—(*Communiqué.*)

* * *

LE ROSAIRE A LA BAIE DU FEBVRE.—Le troisième dimanche d'octobre, la religieuse population de la Baie-du-Febvre, au diocèse de Nicolet a été témoin d'une bien touchante cérémonie. Il s'agissait de l'érection canonique de la confrérie du Rosaire dans la nouvelle et magnifique église.

Chaleureusement invités par leur zélé curé, le Révérend M. Bellemare, les paroissiens étaient venus en masse, et à la démonstration de l'après-midi, la vaste nef de l'Eglise étaient remplies.

Après un sermon du R. P. A. Vuillermet, O. P. sur l'excellence de la dévotion au Rosaire et ses avantages pour le temps présent, la procession traditionnelle s'organise autour de l'Eglise. Les hommes d'abord, ayant à leur tête la bannière de l'Union Saint-Joseph, puis la foule des femmes et des enfants de Marie. Tous les assistants avaient un cierge à la main.